

## Le secteur à but non lucratif au XXI<sup>e</sup> siècle : un partenaire pour l'économie et la société

Le secteur à but non lucratif, souvent associé à des concepts tels que ceux d'« économie sociale », de « tiers secteur » et de « tiers système » (voir la définition de ces termes dans le glossaire), représente une force sociale et économique de plus en plus importante dans le monde, ainsi qu'un élément clé des politiques sociales et de l'emploi de la plupart des pays de l'OCDE. Tous les termes précités se rapportent globalement à une même idée : celle d'un secteur qui se situe entre l'État et le marché, axé sur des missions économiques et sociales d'intérêt général, et dont l'objectif ultime n'est pas la distribution de bénéfices. Chacun de ces termes met l'accent sur un aspect particulier du secteur : si l'expression « non-profit sector », née aux États-Unis, fait référence principalement à l'absence de distribution de bénéfices, le terme « économie sociale » souligne plutôt la dimension socio-économique, alors que l'appellation « tiers secteur » met en évidence sa position à mi-chemin entre l'État et le marché.

Le présent ouvrage utilise les expressions « tiers secteur », plus commode en français, ainsi que « secteur à but non lucratif », expression la plus répandue et la mieux comprise dans les débats internationaux entre pays membres de l'OCDE. Toutefois, dans son interprétation de ce qu'est ce secteur, il ne se limite pas à la définition « originale » établie par l'Université Johns Hopkins (cf. glossaire) : les notions d'économie sociale et de tiers secteur apparaissent également. C'est en fait l'éventail complet des composantes de ces secteurs qui sera examiné tout au long des pages qui vont suivre.

Nous considérons qu'une analyse limitée au seul aspect non lucratif ne permettrait pas une compréhension suffisante de ce secteur, dont certains éléments essentiels ne seraient alors pas pris en considération comme ils le méritent, par exemple : sa capacité à produire différents services d'intérêt général sans que l'asymétrie de l'information soit un élément-clé\*

\* Selon Hansmann, les organisations sans but lucratif ont une supériorité pour la fourniture de biens aux consommateurs en cas de rupture de contrat, c'est-à-dire – toujours d'après Hansmann – lorsqu'il est difficile de contrôler la qualité du bien ou du service produit en raison d'une asymétrie d'informations due à un clivage entre l'acheteur et le fournisseur, ou parce que le bien en question offre un intérêt pour la collectivité. Les consommateurs préfèrent ainsi les organisations qui ne distribuent pas leurs bénéfices, les producteurs étant moins tentés de se montrer opportunistes et d'exploiter leur avantage en matière d'informations.

(Hansmann, 1986), des intangibles comme le bien-être social, le « capital social » et la cohésion sociale, et, enfin, des « biens relationnels » (GUI, 2001), ce dernier terme désignant les bénéfices issus de l'interaction entre les organisations du tiers secteur, leurs « clients » et les différents intervenants. Il peut s'agir de biens publics locaux résultant de relations dans lesquelles l'identité, le comportement et les motivations des personnes concernées – les parties prenantes – sont considérés comme des aspects essentiels de la création et de la valeur des biens en cause. L'expression « biens relationnels » signifie que la valeur économique réside justement dans l'existence même d'une relation (Bruni, 2002) ; les services de proximité, de même que le secteur de la puériculture, en offrent des exemples parlants. En effet, la relation de confiance qui s'instaure entre le fournisseur (par exemple, une association apportant une aide à domicile) et le bénéficiaire (personne âgée recevant cette aide) est un élément central de la relation économique. La confiance est un bien relationnel, produit par la relation et « consommé » dans le cadre de cette relation. Même si ce concept a pu s'appliquer aussi au secteur privé (voir par exemple Storper, 1997 ; Nelson et Winter, 1992), la notion de bien relationnel est plus présente dans les organisations à but non lucratif que dans les entreprises commerciales privées et les services publics (Borzaga, 1997). Ignorer ces facteurs reviendrait à ne tenir aucun compte des principaux résultats de nombreuses organisations du tiers secteur, dont la contribution à la prospérité économique locale consiste précisément à créer une dynamique favorable à la consolidation du tissu social et du capital social.

Le tiers secteur, présent depuis de nombreuses années dans plusieurs pays membres de l'OCDE, s'est développé sur l'ensemble de la planète au cours des dernières décennies, principalement pour répondre à la crise des systèmes de protection sociale : il s'est alors avéré nécessaire de les réorganiser, en particulier en Europe, afin de définir une stratégie nouvelle de lutte contre l'exclusion sociale et économique. Ces raisons ne sont toutefois pas les seules, ni même les plus importantes, qui expliquent le développement et la modernisation de ce secteur. On peut penser que la « révolution associative mondiale » dont parlent Salamon et Anheier (1999) a trouvé un moteur dans la vision originale que le tiers secteur a de la société et de l'économie, laquelle lui donne une légitimité et une fonction propres, dépassant de très loin le rôle résiduel qui lui est généralement attribué (OCDE, 1999).

Le tiers secteur représente, à travers le monde, une force économique bien plus considérable qu'on ne l'imagine habituellement. Les organisations à but non lucratif (coopératives traditionnelles non comprises) emploient près de 39.5 millions de personnes à plein-temps dans les 35 pays examinés dans le Projet de comparaison internationale du secteur sans but lucratif de l'Université Johns Hopkins. Le secteur à but non lucratif emploie 3.6 % de la population en âge de travailler, ce qui représente 7.3 % des emplois non

agricoles et 46 % de ceux du secteur public. En tant qu'économie distincte, il se classerait au sixième rang mondial, après les États-Unis, le Japon, la Chine, l'Allemagne et la France (Salamon, 2002). Dans les pays pour lesquels on dispose de données comparatives, le secteur à but non lucratif a également montré récemment des signes de croissance rapide. Entre 1990 et 1995, le nombre de personnes employées dans le tiers secteur a augmenté de 23 %, contre 6 % pour l'ensemble de l'économie.

Au sein de l'Union européenne, le poids économique et social du secteur à but non lucratif (« économie sociale », « tiers secteur », « tiers système » ou encore « troisième système ») est de plus en plus largement reconnu. Son importance s'accroît également avec l'apparition de besoins nouveaux. Selon une estimation récente, quelque neuf millions de personnes employées à plein-temps dans les pays de l'UE le sont par le tiers secteur, ce qui représente 7.9 % des emplois civils salariés de l'Union européenne (CIRIEC, 2000). Soixante et onze pour cent des emplois du secteur sont fournis par les associations, 27.5 % par les coopératives et 3.1 % par les mutuelles.

Le secteur est actif et en plein développement dans de nombreuses branches de l'économie – services de santé, culture, environnement, services sociaux, éducation et emploi – dans le cadre d'entités diverses dont le statut juridique varie suivant le contexte culturel et juridique du pays dans lequel elles opèrent. Il peut s'agir d'associations, de coopératives traditionnelles, de coopératives sociales, d'associations caritatives, de fondations ou d'autres types d'organisations. Il existe de nombreux statuts juridiques différents pour les diverses entités composant le tiers secteur, sans qu'aucune théorie générale n'explique les limites du secteur dans son ensemble, ni ses avantages sur le plan de la concurrence ; il est pourtant probable que cela permettrait aux décideurs, voire aux professionnels du tiers secteur, de mieux le comprendre et d'en mieux cerner la mission.

En dépit des différences nationales qui influent sur l'évolution du secteur selon le pays concerné, un certain nombre de tendances communes se dégagent quant au développement du secteur à but non lucratif dans les pays abordés ici (pays de l'UE, États-Unis, Mexique, Canada [Québec] et Australie). Il est ainsi manifeste que, dans les pays où le tiers secteur est solidement implanté, il développe une culture plus entrepreneuriale, devient de moins en moins tributaire des fonds publics et expérimente des méthodes novatrices pour la collecte de fonds. Il apparaît en outre davantage disposé à participer à l'élaboration de nouveaux outils d'évaluation, apte à mesurer à la fois ses performances immédiates et ses résultats à plus long terme (création de capital social, réhabilitation de l'esprit citoyen à l'échelle individuelle et collective, accès à l'emploi pour les personnes en difficulté, bien-être social, revitalisation des économies locales, modernisation des modèles de gestion locale) et, par conséquent sa « valeur sociale ajoutée ».

L'aperçu général présenté dans les chapitres qui suivent témoigne du développement d'un secteur en pleine évolution, capable d'adapter ses méthodes commerciales et de gestion pour tirer le meilleur parti des contraintes et des opportunités résultant des grandes tendances économiques et sociales (par exemple : mondialisation des marchés et réduction des financements publics). Ce faisant, le tiers secteur doit veiller – et il s'agit d'un défi majeur – à ne pas perdre son « identité structurelle », c'est-à-dire « ... ce qui est central, caractéristique et durable » (Albert et Whetten, 1985). Si les entités du secteur à but non lucratif peuvent regrouper différentes identités structurelles, comme c'est le cas des entreprises sociales aux États-Unis (Young, 2001), elles ont toutes pour mission globale, en mettant les valeurs humaines au centre de leur action, de favoriser une croissance durable, une prospérité équitablement partagée et davantage de justice économique et sociale.

Les organisations du tiers secteur fonctionnent principalement au niveau local : fermement enracinées dans les territoires qu'elles contribuent à modeler, elles s'appuient sur des réseaux locaux, officiels ou informels, de personnes, de connaissances et de ressources. Le tiers système peut contribuer au développement local :

- en définissant de nouveaux types de biens et de services correspondant aux besoins particuliers définis à l'échelle locale ;
- en favorisant l'intégration et en créant des emplois ;
- en améliorant l'atmosphère générale et l'attractivité du territoire sur lequel les organisations sont implantées ;
- en consolidant les partenariats et en aidant les acteurs locaux à acquérir plus d'autonomie ;
- en privilégiant le long terme et, par conséquent, les projets de développement durable (ECOTEC, 2001).

Le rapport d'évaluation relatif à l'action pilote de l'UE « Troisième système et emploi » ([www.europa.eu.int/comm/employment\\_social/empl\\_esf/3syst/tsp\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/comm/employment_social/empl_esf/3syst/tsp_fr.htm)) indique en conclusion que, même lorsqu'une initiative à but non lucratif vise en premier lieu à répondre à des besoins individuels, la communauté locale en bénéficie également. Les organisations du tiers secteur peuvent contribuer à réduire, au plan local, les disparités concernant les services fournis ainsi que l'accès aux biens, aux services et à l'emploi, et favorisent ainsi la cohésion au sein de villes et de régions affichant actuellement de fortes inégalités géographiques. Le décalage est cependant manifeste entre le rôle du tiers secteur à l'échelle locale (l'une des tendances qui se dégagent nettement, et que soulignent les auteurs du présent ouvrage) et la reconnaissance que lui accordent les décideurs, au plan national comme au niveau local, qui n'ont pas souvent une perception très claire de ce rôle. En raison de ce déficit de

connaissance et de compréhension du tiers secteur, les politiques de soutien, trop étriquées dans leurs ambitions et tendent à ne pas prendre en compte l'économie dans sa globalité. Une meilleure connaissance des caractéristiques et des tendances du secteur à but non lucratif améliorerait la perception qu'en a l'opinion ainsi que les politiques publiques qui le concernent : un cadre juridique approprié, des politiques officielles adaptées et la prise en compte de ces activités dans les politiques plus générales mises en place par les pouvoirs publics – par exemple pour l'industrie ou l'emploi – contribueraient à ancrer solidement le secteur dans l'économie.

La création de comptes satellites pour le tiers secteur, recommandée dans le Guide des institutions sans but lucratif accompagnant le Système de comptabilité nationale (élaboré par le Centre d'études de la société civile de l'Université Johns Hopkins et la Division de statistique des Nations Unies), facilitera certainement une meilleure définition quantitative du secteur, ainsi que le recensement des entités qui en font partie. Ces comptes satellites mettront en évidence les données macro-économiques traditionnelles : nombre d'organisations, nombre d'employés et de bénévoles, salaires, autres dépenses, recettes, soutien gouvernemental, contribution au PIB, etc.

Il est toutefois essentiel, pour une meilleure compréhension des aspects qualitatifs du secteur à but non lucratif, de déterminer et d'évaluer l'impact de la production et de l'utilité sociale sur le secteur. Cela permettrait de simplifier le débat sur la concurrence entre le secteur à but non lucratif et les entreprises à vocation commerciale, mais aussi entre organismes publics et organisations non lucratives, et de situer le tiers secteur dans une économie plurielle. Compte tenu de ces éléments, il faut évaluer à la fois les résultats immédiats et les conséquences à plus long terme. Ces facteurs représentent la contribution réelle et quantifiable du secteur ; or, de nombreuses entreprises du secteur privé obtiennent également ces résultats en adoptant un comportement socialement responsable. De nouvelles méthodes d'évaluation sont donc indispensables. S'il est vrai que certains progrès ont déjà été enregistrés dans l'évaluation du tiers secteur et dans l'élaboration d'outils de mesure des performances plus complets (comme le bilan social et sociétal), de nombreux défis restent à relever.

En conclusion, l'un des principaux messages du présent ouvrage peut se résumer comme suit : dans le marché pluridimensionnel que nous connaissons aujourd'hui, différentes entités peuvent coexister et le secteur à but non lucratif a pris de l'importance, même si sa place reste encore mal définie et quelque peu limitée. Une visibilité accrue du secteur et une meilleure compréhension de son fonctionnement pourraient lui permettre de contribuer plus efficacement, dans un cadre mieux adapté, à un meilleur partage de la croissance et de la prospérité. Notre but est ici de participer à la réalisation de cet objectif.